

FAIRWAY

LUXURY REAL ESTATE

HONORAIRES APPLICABLES AUX VENTES

Mandat de vente

Prix supérieur à 4 000 000€.....5% TTC du prix de vente.

A partir de 400 000€ :5% TTC du prix de vente.

Prix inférieur à 400 000€.....20 000€ TTC forfaitaire.

Mandat de négociation d'achat

Pour tout mandat de recherche..... 4% T.T.C. à la charge de l'acquéreur.

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%.

La société Fairway Luxury Real Estate ne détient aucun fonds pour le compte de ses clients et ne reçoit d'eux que le paiement de ses honoraires.

Barème en vigueur au 14 février 2025.